

Projet éolien des Sources

1. Le projet en bref

Une énergie renouvelable pour le Québec, avec la communauté.

Ce projet éolien potentiel fournira une énergie renouvelable et abordable destinée au Québec. Nous visons à le développer **en partenariat avec la communauté à 50%** (MRC, Nation W8banaki).

Promoteur



- Producteur canadien indépendant (fondé en 2010)
- Spécialisé en énergie éolienne, solaire et hydroélectrique

Où?

La zone d'étude se situe sur des terres privées de **Saint-Georges-de-Windsor, Wotton et Danville**, qui se trouvent sur le territoire ancestral Ndakina, dans la MRC des Sources. Le projet est appelé à évoluer et à se préciser, par exemple en fonction des consultations, des études environnementales et des analyses techniques.



L'**emplacement** des éoliennes et la **capacité** énergétique restent à déterminer en fonction de plusieurs critères :

- Points de raccordement possibles au réseau d'Hydro-Québec
- Potentiel de vent
- Règlements et contraintes municipales
- Critères environnementaux et sociaux
- Intérêt des propriétaires concernés

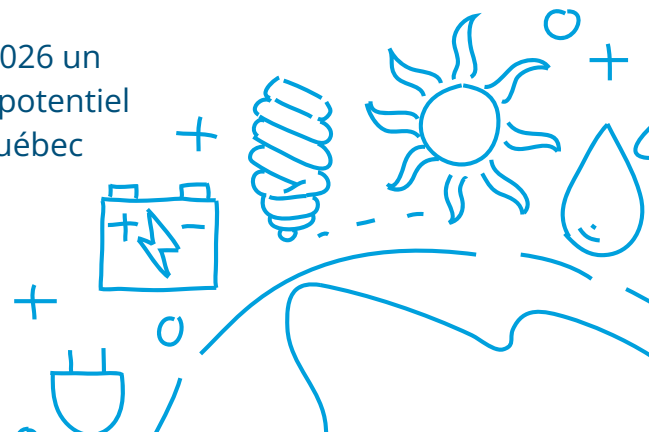
2. Pourquoi l'énergie éolienne? Pourquoi ici?

Le Québec doit augmenter sa production d'électricité propre pour :

- ✓ Répondre à une **demande croissante d'énergie**
- ✓ Soutenir l'électrification (transport, industries) pour atteindre la **carboneutralité**

Hydro-Québec prévoit ajouter **100 TWh d'ici 2050** par diverses sources : solaire, hydroélectricité, éolien, etc.

C'est dans ce contexte qu'Hydro-Québec a dévoilé en avril 2026 un **nouvel appel d'offres éolien qui cible la région** pour son potentiel énergétique. Le vent, la proximité avec le réseau d'Hydro-Québec et les conditions favorables du terrain nous amènent à considérer la zone présentée aujourd'hui.



3. Nos engagements envers le milieu

Le projet sera développé selon des **standards environnementaux et sociaux stricts**.

Environnement

- Études d'impact complètes (faune, flore, milieux humides)
- Mesures pour protéger la biodiversité
- Autorisations environnementales requises (incluant un BAPE)

Qualité de vie

- Distance des habitations
- Mesures pour limiter le bruit et la poussière pendant la construction

Fin de vie du projet

- Démantèlement complet des installations
- Remise en état du site

Partenariat local

- Collaboration avec les communautés locales en priorité
- Volonté de développer le projet en partenariat à 50% avec la communauté

Dialogue

- Consultations tout au long du projet (prochaines consultations : automne 2026)
- Plusieurs canaux de communication disponibles

Le partenariat avec la communauté

Dans ce type de partenariat, le projet rapporte 4 principaux niveaux de retombées économiques. À titre d'exemple, pour un projet de 150 MW, on estime :



Municipalités participantes

Totalisant près de 1M \$ en revenu minimal annuel pour les communautés de :

- Danville
- Wotton
- Saint-Georges-de-Windsor



Propriétaires de terres

Compensations annuelles



Création d'emplois locaux

160 à 190 emplois temporaires pendant la construction et 6 à 7 emplois stables pendant la phase d'opération



Partenaires communautaires






Partage des bénéfices proportionnel à la participation financière avec les partenaires communautaires :

- MRC des Sources
- Nation W8banaki

4. Environnement et qualité de vie

Au-delà des bénéfices : un projet soucieux de votre environnement

Pour développer ce projet, nous faisons appel à de nombreux experts et réalisons plusieurs étapes importantes :

-  **1. Études environnementales et techniques** approfondies.
 -  **2. Identification de mesures d'atténuation** pour minimiser et/ou éviter les désagréments, tant pendant la construction que pendant l'opération et le démantèlement du projet.
 -  **3. Évaluation rigoureuse** selon les normes et contraintes en vigueur.
 -  **4. Conformité aux réglementations** fixées par le gouvernement du Québec, Hydro-Québec et la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).
 -  **5. Respect de l'intégrité écologique et du bien-être** de la communauté.
-

Éoliennes et santé publique

Nous reconnaissons qu'il existe des préoccupations légitimes concernant les effets de la construction d'un parc éolien sur les milieux. Nous les prenons au sérieux.

L'ensemble des impacts potentiels est évalué et géré dans le cadre du processus d'approbation réglementaire.

Des recherches menées par Santé Canada pour le compte du gouvernement du Canada n'ont démontré **aucun lien direct entre l'exposition aux éoliennes et des effets néfastes sur la santé.**

Voici quelques ressources **pour en savoir plus** :

INSPQ

Éoliennes et santé publique : synthèse des connaissances – Mise à jour



inspq.qc.ca/publications/3468

Santé Canada

Étude sur le bruit des éoliennes et la santé



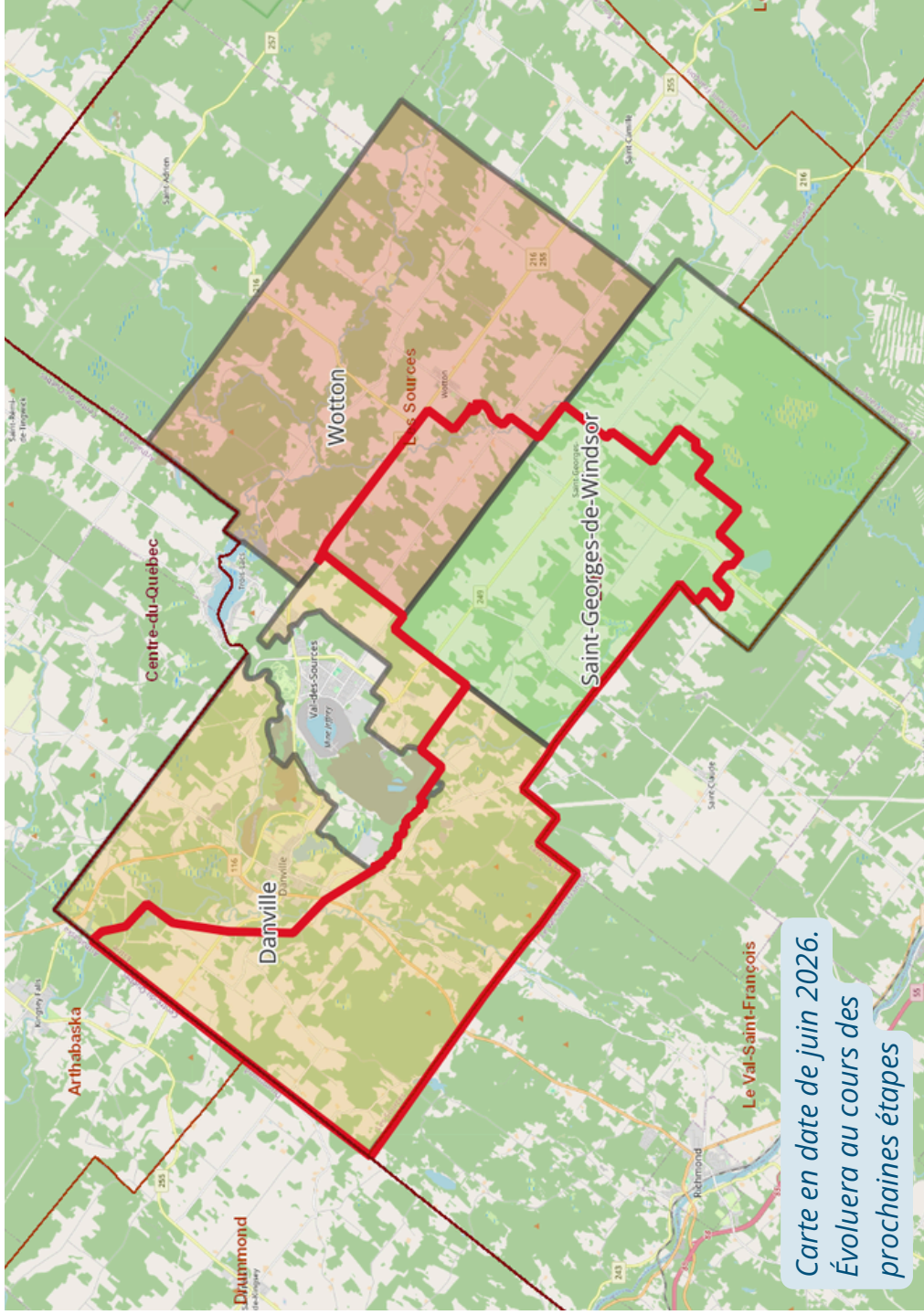
canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-et-risque-pour-sante/radiation/sources-rayonnements-quotidien/bruit-eoliennes.html

5. La zone d'étude actuelle

La zone d'étude du projet **se précise en continu** pendant l'élaboration.

L'emplacement des éoliennes n'est pas connu à ce stade-ci. Plusieurs critères et contraintes nous permettrons de le préciser dans les prochaines étapes, par exemple :

- Distance avec les milieux de vie
- Normes et études environnementales
- Accès aux terrains
- Usages agricoles, forestiers et récréatifs
- Raccordement au réseau
- Commentaires reçus en consultation
- Milieux naturels et humides
- Contraintes techniques et faisabilité



Municipalités

- Saint-Georges-de-Windsor
- Wotton
- Danville

Limites

- MRC des Sources uniquement
- Route 255 à Wotton

6. Les grandes étapes du projet

2023-2024



1 – Démarrage du projet

Premiers échanges avec la MRC des Sources, certains propriétaires de terrains et la Nation W8banaki

2025-2029



2 – Faisabilité, autorisations et consultations

Consultations, rencontres avec les acteurs concernés et études environnementales, humaines et paysagères

2029 - 2031



3 – Construction

Ingénierie détaillée, préparation du site et construction du parc (12 à 24 mois)

2031 - 2061



4 – Opération

Mise en service et production d'énergie renouvelable pour environ 25 à 30 ans

2062



5 – Démantèlement et remise en état

Cette étape est entièrement prise en charge par le propriétaire du parc éolien

Où en sommes-nous?

Nous sommes à l'étape 2.



L'appel d'offres d'Hydro-Québec est annoncé, et nous avons jusqu'en février 2027 pour soumettre un projet. D'ici là, **nous poursuivons en continu le dialogue** par nos différents moyens de communication au point 7.

Suite aux consultations de juin 2026, nous organiserons une **seconde activité d'information et de rétroaction (à l'automne 2026)**. Nous souhaitons ainsi continuer la discussion, tout en présentant l'avancement du projet et ce qui aura évolué depuis le printemps.

7. Comment s'informer et participer?

Le dialogue est une priorité tout au long du projet.

Courriel : projets@bluearth.ca

Téléphone : 819 866-0056

Bureau local : La Mine – sur rendez-vous

Site Web : eoliennesdessources.com



Version : juin 2026. Les informations seront mises à jour à mesure que les études et les démarches progresseront.